IMPERIAL BRANDS

PLUS FORTS, MEILLEURS, ENSEMBLE
COMMENT Y PARVENEZ-VOUS ?

SOMMAIRE

- NOS COMPORTEMENTS
- INTRODUCTION
- IMPORTANCE ET FONCTIONNEMENT DU CODE
- COMMENT RESPECTONS-NOUS LE CODE ?
- NOS COLLABORATEURS
- NOTRE SOCIÉTÉ
- NOS CLIENTS ET FOURNISSEURS
- NOS COMMUNAUTÉS

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Utilisez ce bouton pour trouver de plus amples informations sur ce sujet.

QUESTIONS ET RÉPONSES
Vous trouverez ici davantage de questions et réponses pour vous guider.

SIGNALER UN INCIDENT
Pour plus de détails sur la façon de signaler un incident, cliquer sur cette icône.

* La mise en oeuvre soumise à l'approbation du comité d'entreprise le cas échéant

NOS COMPORTEMENTS

Commencer par le **consommateur**

Collaborer **dans un but précis**

Assumer nos responsabilités **avec confiance**

Être authentique et **ouvert à tous**

Construire **notre avenir**

Commencer par le **consommateur**

- Toutes nos actions sont axées sur le consommateur
- Faites de la compréhension des consommateurs votre priorité
- Faites preuve de rigueur dans vos choix : soyez curieux, posez des questions, utilisez des faits et des données, recherchez d'autres points de vue pour confronter vos idées
- Prenez des décisions à partir de données et de connaissances du secteur, ainsi que de votre instinct et de votre expérience
- Assurez la qualité de votre travail

État d'esprit associé

Tout ce que nous entreprenons commence avec le consommateur - nous sommes là grâce à lui

La connaissance de nos consommateurs est la clé de notre réussite future

Les bonnes décisions nécessitent de combiner les données, les connaissances et l'expérience

Collaborer **dans un but précis**

- Partagez vos connaissances et votre expérience avec les autres
- Écoutez et respectez l'expertise de vos collègues
- Influencez, n'imposez pas
- Faites confiance aux autres : vous n'avez pas besoin de tout contrôler
- Équilibrez les programmes locaux avec les besoins des IMB (gardez la vue d'ensemble à l'esprit)
- Soyez compétitif à l'extérieur, pas à l'intérieur

État d'esprit associé

Aider les autres à réussir fait partie de mon travail

Je n'ai pas besoin de tout contrôler

Travailler en collaboration avec les collègues nous permettra à tous d'obtenir de meilleurs résultats

Assumer nos responsabilités **avec confiance**

- Soyez responsable et responsabilisez les autres
- Tenez vos promesses
- Restez résolument concentré sur les priorités fixées
- Laissez de côté les choses qui ne sont plus importantes
- Remettez en question de manière constructive et soyez ouvert à votre propre remise en question
- Ne rejetez pas la faute sur les autres

État d'esprit associé

Un engagement est un engagement

Il n'y a pas de mal à exprimer ses préoccupations

Lorsque je fais ce qu'il faut, ma contribution est jugée à sa juste valeur

Être authentique et **ouvert à tous**

- Prenez le temps d'accueillir les autres
- Reconnaissez et appréciez ce que les autres apportent
- Prenez soin les uns des autres, sans exception
- Célébrez la différence comme une force
- Montrez-vous authentique
- Entamez les conversations difficiles avec honnêteté, ouverture d'esprit et humilité

État d'esprit associé

Je me sens bienvenu

Je me sens apprécié

La diversité rendra notre entreprise plus forte

Construire **notre avenir**

- Anticipez les opportunités et les défis à venir
- Gardez toujours une longueur d'avance
- Trouvez un équilibre entre les performances à long terme et les résultats à court terme
- Travaillez pour améliorer les choses
- Acceptez le changement et accueillez l'innovation : soyez ouvert à essayer de nouvelles choses et prêt à apprendre de vos échecs

État d'esprit associé

J'ai foi en notre réussite

Il est important d'essayer de nouvelles choses

C'est en tirant les leçons de nos échecs et de nos revers que nous apprenons à réussir

CHER/CHÈRE COLLÈGUE

IL EST ESSENTIEL D'AGIR DE MANIÈRE RESPONSABLE POUR MAINTENIR NOTRE RÉPUTATION MONDIALE EN TANT QUE PARTENAIRE ET EMPLOYEUR DE CONFIANCE. COMME NOUS LE DISONS LORSQUE NOUS PARLONS DE NOS VALEURS, « NOUS SOMMES FIERS DE CE QUE NOUS FAISONS ET DE LA FAÇON DONT NOUS LE FAISONS. AGIR DE MANIÈRE RESPONSABLE ET AVEC INTÉGRITÉ NOUS A PERMIS DE CRÉER NOTRE ENTREPRISE ET DE CONTINUER À EXERCER NOS ACTIVITÉS AVEC SUCCÈS. »

Les défis complexes auxquels nous sommes confrontés dans nos marchés et à l'échelle mondiale indiquent que nous sommes sous constante surveillance. Il se peut que nous opérions dans un marché qui prête à controverse, mais ce ne devrait jamais être le cas concernant notre façon de faire des affaires.

Les actions correctives peuvent avoir un impact important sur notre réputation auprès de nos consommateurs, clients, actionnaires, communautés et gouvernements. Dans un monde de plus en plus connecté, il n'a jamais été aussi important de veiller à ce que toutes nos activités soient menées avec la plus grande intégrité.

Notre Code de conduite révisé (le code) est essentiel à notre viabilité à long terme et fixe les normes en matière de comportements responsables que nous devons tous suivre dans tous les secteurs des Imperial Brands. Votre engagement vis-à-vis des normes stipulées dans le code est crucial pour soutenir notre stratégie commerciale, veuillez donc lire le code et vous assurer que vous avez parfaitement compris ce que nous attendons de vous.

Stefan Bomhard
Chief Executive Officer

CHER/CHÈRE COLLÈGUE

Nous sommes tous tenus de nous comporter avec intégrité, quelle que soit notre fonction. Merci de vous servir du code pour vous aider à faire les bons choix.

Vous devez respecter le code à tout moment. Et vous devez vous conformer à nos politiques et nos normes, ainsi qu'aux lois et règlements qui concernent votre poste.

Mais le code, et même nos politiques et nos normes, ne peuvent pas prévoir toutes les situations. N'oubliez pas de faire preuve de discernement et soyez guidé(e) par nos valeurs. Si vous avez des doutes sur l'action à prendre, demandez de l'aide. Discutez avec vos collègues pour connaître leur point de vue, ou parlez-en à votre gestionnaire du personnel ou à un expert dans la fonction appropriée. Ils vous aideront à trouver une solution.

Et pour toute préoccupation ou si vous voyez quelque chose qui est contraire à la loi ou au code, vous devez le signaler. Vous trouverez tous les détails pour ce faire dans le code.

Sean Roberts
Chief Legal and Corporate Affairs Officer

TRAVAILLER MIEUX ENSEMBLE EN ÉTANT PLUS FORTS

Nous avons construit notre entreprise en travaillant mieux ensemble et en étant plus forts.

Nos valeurs constituent la base du code. Ensemble, nos valeurs et le code nous permettent de prendre les bonnes décisions. Le code nous permet de faire face à des situations susceptibles de soulever des questions éthiques et juridiques.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

QUESTIONS ET RÉPONSES

SIGNALER UN INCIDENT

IMPORTANCE ET FONCTIONNEMENT DU CODE

RESPECTER LE CODE

Tous nos collaborateurs doivent respecter le code. Nous attendons des personnes qui travaillent avec nous qu'elles connaissent le code et qu'elles le respectent lorsqu'elles agissent en notre nom.

Les sections du code sont les suivantes:
Nos Collaborateurs, **Notre Société**,
Nos Clients et Fournisseurs et **Nos Communautés**.

NOS RESPONSABILITÉS

Nous avons chacun un rôle à jouer afin de créer un environnement de travail qui favorise l'intégrité, le travail d'équipe et la confiance. Chacun de nous est tenu de :

- Respecter la loi et le code, et agir de manière responsable, avec intégrité et de bonne foi
- Traiter chacun équitablement et avec respect, encourager une communication libre et réfléchir à la façon dont nos décisions se répercutent sur les autres
- Établir des relations de confiance en posant des questions, en faisant part de ses préoccupations et en signalant tout incident.

RESPONSABILITÉS DES GESTIONNAIRES DU PERSONNEL

Si vous êtes un gestionnaire du personnel :

- Partagez et expliquez le code
- Assurez-vous que nos collaborateurs comprennent le code
- Servez de modèle en respectant le code
- Encouragez nos collaborateurs à poser des questions, faire part de leurs préoccupations et signaler tout incident. Lorsqu'ils le font, vous devez écouter attentivement et agir de manière appropriée.

ÊTRE AUTHENTIQUE ET OUVERT À TOUS

Entamez les conversations difficiles avec honnêteté, ouverture d'esprit et humilité

PRENDRE DES DÉCISIONS ÉTHIQUES

Il est important que nous prenions des décisions dont nous pouvons être fiers. Si vous avez des préoccupations concernant la conduite à tenir dans une situation donnée, posez-vous les questions suivantes :

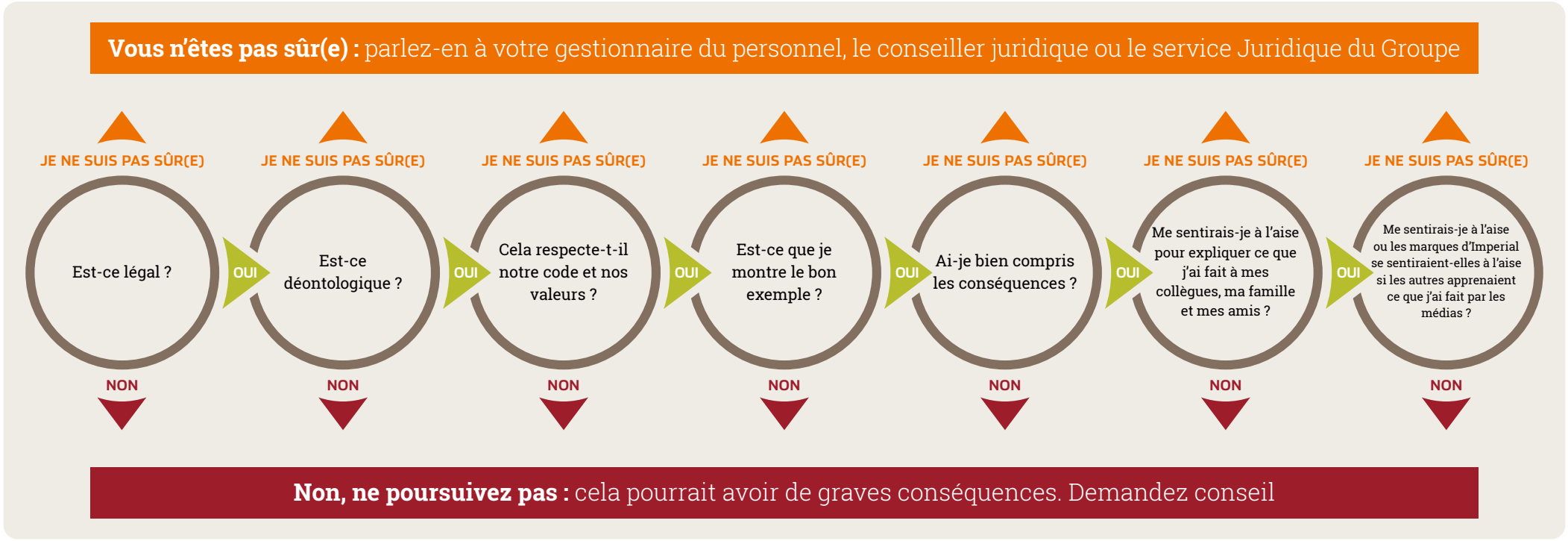

L'IMPORTANCE DE DEMANDER DE L'AIDE ET DE SIGNALER TOUT INCIDENT

En échangeant nos points de vue et nos préoccupations, nous pouvons innover, nous améliorer et devenir plus efficaces. En informant les collaborateurs sur les conditions dangereuses ou les comportements inacceptables, nous pouvons réduire les risques et résoudre les problèmes afin de créer un lieu de travail plus sûr et meilleur.

Si vous soupçonnez qu'il y a eu une violation de la loi ou du code, vous devez faire part de vos préoccupations. Vous pouvez vous adresser aux personnes suivantes :

- Gestionnaire du personnel
- Ressources humaines
- Équipe Gouvernance
- Conseiller juridique ou service Juridique du Groupe
- Secrétaire général de la société.

Si vous ne vous sentez pas à l'aise pour parler à une personne au sein de la société, vous pouvez faire part de vos préoccupations de manière indépendante via **notre service Signalement (Speaking Up).**

AUCUNE TOLÉRANCE À L'ÉGARD DES REPRÉSAILLES

Nous ne tolérons pas les représailles à l'encontre d'une personne qui révèle une violation réelle ou présumée du code ou qui apporte son aide dans le cadre d'une enquête. Les représailles peuvent entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au renvoi.

COMMENT RESPECTONS-NOUS LE CODE ?

GOUVERNANCE

Nous avons adopté une approche intégrée, alignée sur le modèle des « trois lignes de défense » pour garantir que notre gestion opérationnelle dispose des outils, des connaissances et du soutien nécessaires pour gérer les risques dans le cadre de nos processus opérationnels courants.

Notre Secrétaire général est chargé de maintenir et d'élaborer le cadre de gouvernance du Groupe, comprenant notre code, les politiques du Groupe et le processus de signalement (dénonciation). Travaillant avec tous les collaborateurs des marques d'Imperial, notre équipe Gouvernance est chargée d'assurer la bonne conduite de l'entreprise et de chaque personne au sein du Groupe.

ASSUMER NOS RESPONSABILITÉS AVEC CONFIANCE

Soyez responsable et responsabilisez les autres

ENQUÊTES

Nous avons des processus qui garantissent que les préoccupations sont traitées de façon uniforme dans toute l'entreprise. Toutes les enquêtes sont menées conformément à nos obligations légales et, si possible, nous protégerons la confidentialité des informations.

MESURES DISCIPLINAIRES

Les personnes impliquées dans une violation du code peuvent faire l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au renvoi. Des sanctions fixées par un tribunal ou une autre entité gouvernementale peuvent également être prises en cas de violation de la loi.

Code de Conduite: Définit les normes applicables aux pratiques commerciales dans le cadre desquelles nous exerçons nos fonctions

1ÈRE LIGNE DE DÉFENSE

- Contrôle de gestion
- Opérationnalisation des politiques, des procédures, de la formation et des normes

2ÈME LIGNE DE DÉFENSE

- Centres d'excellence
- Surveillance financière
- Comités du Groupe

3ÈME LIGNE DE DÉFENSE

- Audit interne

Gestion des risques, mise en œuvre des processus et des contrôles, conformité juridique et activités d'assurance

PLUS FORTS, MEILLEURS, ENSEMBLE

AVEC NOS COLLABORATEURS

NOUS AVONS UN FORT IMPACT SUR LES PERSONNES AVEC LESQUELLES NOUS TRAVAILLONS. NOUS NOUS EFFORÇONS CONTINUELLEMENT DE CRÉER UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL QUI FAVORISE L'INTÉGRITÉ, LE TRAVAIL D'ÉQUIPE, LA DIVERSITÉ ET LA CONFIANCE.

10 | Valoriser la diversité et l'intégration et prévenir le harcèlement
11 | Promouvoir un lieu de travail sûr et sain
12 | Respecter les droits de l'homme
13 | Utiliser les médias sociaux de façon responsable

LES GENS SONT CE QU'ILS SONT

Nous respectons chaque personne pour ce qu'elle est et ce qu'elle peut faire, quels que soient son âge, sa race, son origine, son sexe, son orientation sexuelle, son handicap, ses opinions politiques, sa religion, son statut familial, son état de santé physique ou mental ou tout autre statut protégé par la loi.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

QUESTIONS ET RÉPONSES

SIGNALER UN INCIDENT

VALORISER LA DIVERSITÉ ET L'INTÉGRATION ET PRÉVENIR LE HARCÈLEMENT

NOUS TRAITONS CHACUN ÉQUITABLEMENT ET AVEC RESPECT. NOUS RECONNAISSONS LES PERSONNES POUR CE QU'ELLES SONT ET CE QU'ELLES FONT.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Travailler mieux ensemble en étant plus forts signifie que nous respectons le point de vue et les opinions des autres. Cela ne concerne pas seulement la conformité ; nous agissons ainsi parce que c'est ce qu'il convient de faire. Le fait de réunir des équipes diversifiées peut permettre de stimuler l'innovation et d'améliorer les performances grâce à des perspectives ambitieuses.

ÊTRE AUTHENTIQUE ET OUVERT À TOUS

Reconnaissez et appréciez ce que les autres apportent

CE QUE NOUS FAISONS

- Créer un environnement de travail qui assure l'égalité des chances afin que nos collaborateurs soient employés équitablement, en toute sécurité et conformément aux lois et règlements en vigueur en matière d'emploi
- Travailler avec les comités d'entreprises, les organisations syndicales et les associations de travailleurs dans les pays où ils existent
- Faire preuve de respect envers les autres pour la valeur qu'ils apportent, quels que soient leur culture, leurs croyances et leur mode de vie.

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Pratiquer la discrimination
- Accepter ou contribuer à tout ce qui peut exclure une personne ou un groupe
- Harceler, maltraiter ou être perçu comme offensant, intimidant, malveillant ou insultant
- Omettre de signaler que d'autres sont maltraités.

DÉPASSER LES ATTENTES

Nos normes en matière d'environnement, de santé et de sécurité excèdent souvent ce que la loi exige car nous voulons apporter le meilleur soin possible à nos collaborateurs.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

QUESTIONS ET RÉPONSES

SIGNALER UN INCIDENT

PROMOUVOIR UN LIEU DE TRAVAIL SÛR ET SAIN

NOUS VOULONS UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SAIN, SÛR ET PRODUCTIF POUR TOUS NOS COLLABORATEURS, PARTENAIRES COMMERCIAUX, VISITEURS ET COMMUNAUTÉS ENVIRONNANTES.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Il est important de prendre soin de nous et des autres personnes participant à nos activités. C'est ce qu'il convient de faire et cela crée un environnement de travail positif.

ASSUMER NOS RESPONSABILITÉS AVEC CONFIANCE

Soyez responsable et responsabilisez les autres

CE QUE NOUS FAISONS

- Prendre en charge notre santé, notre sécurité et notre bien-être et nous préoccuper comme il se doit des autres
- Suivre toutes les procédures en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail, même si elles sont plus strictes que les exigences juridiques locales
- Ne pas hésiter à parler si nous sommes témoin ou si nous soupçonnons un problème de sécurité (par exemple, un accident, un incident, un quasi-accident ou une violation), l'utilisation d'une substance interdite, un mauvais traitement ou un comportement violent de n'importe quel type.

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Venir travailler sous l'influence de drogues ou de l'alcool, ou couvrir ceux qui le font
- Tolérer tout acte de violence, comportement menaçant ou intimidation physique ou y participer
- Agir d'une manière qui mettrait notre propre santé ou sécurité, ou celle d'autrui, en danger.

LE BON CHOIX

Q : Nous mettons actuellement en place un partenariat avec un nouveau fournisseur, mais nous craignons que les conditions de travail de ses employés soient en dessous du niveau que nous attendons. Le fournisseur nous a promis qu'il ferait les changements nécessaires s'il se voyait attribuer notre contrat. Étant donné cet engagement, pouvons-nous poursuivre ?

R : Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils traitent leurs employés équitablement et respectent nos normes et la loi. Il se peut que ce fournisseur ne soit pas un partenaire commercial convenable. Vous devez faire part de vos inquiétudes à votre gestionnaire du personnel, au service Approvisionnement du Groupe et à votre Conseiller juridique.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES | QUESTIONS ET RÉPONSES | SIGNALER UN INCIDENT

RESPECTER LES DROITS DE L'HOMME

NOUS AVONS À CŒUR LA SÉCURITÉ, LA DIGNITÉ ET LE BIEN-ÊTRE DE NOS COLLABORATEURS ET DE CEUX QUI SOUTIENNENT NOTRE ENTREPRISE.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Nous respectons les droits de l'homme dans toutes nos opérations et nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils fassent de même. Cela limite les risques inhérents à la réputation et favorise de meilleurs partenariats de travail. Nous exigeons de nos fournisseurs et des organismes intéressés qu'ils respectent, ou dépassent, les normes internationales du travail.

Il est important de respecter les droits de l'homme pour nos collaborateurs, notre réputation à l'extérieur, la viabilité de notre chaîne d'approvisionnement et notre permis d'exploitation. Nous respectons les droits de l'homme les plus fondamentaux, notamment l'absence de travail des enfants, l'absence de travail forcé et la liberté d'association.

CE QUE NOUS FAISONS

- Nous préoccuper de la santé, la sécurité, la dignité et le bien-être de nos collaborateurs
- Suivre nos pratiques d'emploi et nos orientations en la matière
- Prendre en considération les droits de l'homme dans le cadre de nouveaux investissements potentiels et de nouvelles coentreprises

ÊTRE AUTHENTIQUE ET OUVERT À TOUS

Célébrez la différence comme une force

- Travailler avec nos fournisseurs pour améliorer les normes relatives à la chaîne d'approvisionnement.

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Employer des personnes de moins de 15 ans, ou ayant moins que l'âge minimal requis au niveau local pour travailler ou l'âge de la scolarité obligatoire, quel que soit l'âge le plus élevé
- Employer une personne de moins de 18 ans pour entreprendre des tâches qui sont dangereuses
- Omettre de signaler que vous avez été témoin d'une violation des droits de l'homme.

LE BON CHOIX

Q : Mes amis et moi sommes très actifs sur un site de réseau social. Nous postons des photos et des commentaires sur nos voyages et nos aventures. Je serai en voyage d'affaires la semaine prochaine pour participer à une conférence de travail. Puis-je poster des photos et des commentaires pendant mon voyage ?

R : Vous pouvez poster ce que vous voulez sur vos voyages et ce que vous faites pendant vos heures de loisir lors de votre déplacement, mais vous ne devez faire aucun commentaire sur le contenu de la conférence de travail ou publier des photos de vous où notre société est représentée de manière négative.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES | QUESTIONS ET RÉPONSES | SIGNALER UN INCIDENT

UTILISER LES MÉDIAS SOCIAUX DE FAÇON RESPONSABLE

NOUS UTILISONS LES MÉDIAS SOCIAUX DE MANIÈRE RESPONSABLE POUR PRÉSENTER AU MIEUX CE QUE NOUS ET L'ENTREPRISE AVONS À OFFRIR.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Notre réputation dépend de notre façon d'agir de manière responsable et avec intégrité. Les médias sociaux peuvent nous permettre de partager des informations sur la société, nos postes, nos marques et nos produits. Toutefois, une simple erreur peut très rapidement avoir un effet négatif sur notre réputation.

COMMENCER PAR LE CONSOMMATEUR

Toutes nos actions sont axées sur le consommateur

CE QUE NOUS FAISONS

- Veiller à nous présenter, ainsi que notre société, de manière positive pour protéger nos valeurs et notre réputation
- Faire une distinction entre communications personnelles et professionnelles
- S'identifier en tant qu'employés lorsque nous recommandons notre société ou nos produits
- Respecter les directives de la société relatives aux médias sociaux.

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Perdre du temps sur les médias sociaux au détriment de notre travail
- Faire des commentaires négatifs ou de fausses déclarations qui pourraient être perçus comme enfreignant la loi
- Représenter la société sur les plates-formes de médias sociaux à moins d'être autorisé(e) à le faire sur les comptes officiels de médias sociaux de la société (p.ex. Twitter)
- Divulguer des informations confidentielles, privées ou exclusives sur notre société, nos clients, nos fournisseurs ou nos collègues
- Poster quelque chose qui semble avoir été approuvé par notre société, ou en son nom, alors que ce n'est pas le cas
- Utiliser les médias sociaux pour vendre ou commercialiser nos produits à moins que les lois ou règlements locaux ne l'autorisent, et que le service Numérique du Groupe ne le valide.

PLUS FORTS, MEILLEURS, ENSEMBLE

AVEC NOTRE SOCIÉTÉ

NOUS CROYONS EN LA CONFIANCE, L'ÉQUITÉ ET L'HONNÊTETÉ, ET TOUT CE QUE NOUS FAISONS REFLÈTE CELA.

15 | Garantir l'exactitude des dossiers de la société et des informations communiquées
16 | Utiliser les ressources de la société
17 | Propriété intellectuelle
18 | Éviter les conflits d'intérêt
19 | Protéger les informations personnelles
20 | Bien gérer l'information
21 | Protéger la confidentialité des informations
22 | Gérer la sécurité de l'information
23 | Éviter les délits d'initié

LE BON CHOIX

Q : C'est la dernière semaine de cette période de déclaration. Afin que nous puissions déclarer un excellent résultat, puis-je enregistrer dès maintenant une vente qui ne sera facturée et livrée que la semaine prochaine ?

R : Non. Les coûts et les recettes doivent être enregistrés au moment voulu. La vente n'est pas officiellement finalisée avant qu'il y ait la preuve d'un accord de vente, que le titre de propriété des marchandises ait été transmis, et que le prix de vente puisse être déterminé et soit recouvrable. Jusque-là, le fait d'inclure cette vente constituerait une fausse déclaration.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES | QUESTIONS ET RÉPONSES | SIGNALER UN INCIDENT

GARANTIR L'EXACTITUDE DES DOSSIERS DE LA SOCIÉTÉ ET DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES

NOUS RAPPORTONS ET ENREGISTRONS DE MANIÈRE HONNÊTE, FIDÈLE ET OBJECTIVE TOUTES NOS DONNÉES FINANCIÈRES ET NON FINANCIÈRES.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Avoir des documents financiers et commerciaux honnêtes et complets signifie que nous pouvons prendre de meilleures décisions commerciales, préserver nos ressources et satisfaire aux exigences juridiques et réglementaires. Falsifier des registres et des comptes ou dénaturer les faits constitue une fraude.

COMMENCER PAR LE CONSOMMATEUR

Assurez la qualité de votre travail

CE QUE NOUS FAISONS

- Être honnête et précis dans tous les rapports, divulgations, prévisions et analyses
- Respecter toutes les lois, les exigences en matière de comptabilité externe et les procédures de la société relatives à la communication d'informations
- Éviter les transactions en espèces dans la mesure du possible. S'il n'y a aucune autre possibilité, s'assurer que les transactions en espèces sont autorisées, correctement enregistrées et documentées
- Être honnête lors de la présentation et de l'approbation des demandes de remboursement de frais de déplacement et dépenses
- S'assurer que tous les engagements contractuels que nous prenons au nom de notre société sont approuvés en bonne et due forme
- Faire part de nos préoccupations concernant l'exactitude et l'exhaustivité des rapports financiers.

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Préparer ou présenter des informations trompeuses
- Faire une inscription malhonnête ou trompeuse dans un rapport ou un dossier
- Dénaturer le but visé d'une transaction
- Créer un fonds non comptabilisé ou incorrectement décrit
- Vendre, transférer ou céder les actifs de la société sans autorisation préalable et sans la documentation appropriée
- Exagérer à tort ou déplacer des volumes de vente ou des bénéfices entre les périodes de déclaration
- Modifier indûment ou endommager les documents de la société
- Fournir des informations sur nos transactions qui permettraient à un client ou un fournisseur de préparer des états financiers inexacts ou trompeurs.

LE BON CHOIX

Q : Je suis comptable et l'une de mes tâches essentielles est d'assurer le paiement des factures. Chaque mois, je verse une provision à une société de conseil mais je ne sais pas si la société nous fournit réellement des produits ou des services. Dois-je continuer à verser cette provision ?

R : Le paiement de services que nous ne recevons pas constitue une mauvaise utilisation des ressources de la société. Vous devez demander à la personne qui autorise le paiement à quoi il correspond. Si vous ne recevez pas de réponse satisfaisante, vous devez en parler à votre gestionnaire du personnel et éventuellement à un membre de l'équipe Finances.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES | QUESTIONS ET RÉPONSES | SIGNALER UN INCIDENT

UTILISER LES RESSOURCES DE LA SOCIÉTÉ

NOUS VEILLONS À L'UTILISATION CORRECTE ET APPROPRIÉE DES RESSOURCES DE LA SOCIÉTÉ.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Les ressources de la société comprennent l'argent, les systèmes d'information (tels que les ordinateurs portables et les téléphones), les équipements (tels que les véhicules), les installations, les informations, la propriété intellectuelle de la société et les heures de travail. Ces ressources nous sont fournies à des fins professionnelles. L'utilisation inappropriée des ressources de la société a une incidence directe sur la rentabilité de notre entreprise.

ASSUMER NOS RESPONSABILITÉS AVEC CONFIANCE

Remettez en question de manière constructive et soyez ouvert à votre propre remise en question

CE QUE NOUS FAISONS

- Utiliser les ressources de la société d'une manière appropriée, raisonnable et légale
- S'assurer que nous dépensons l'argent de la société dans le meilleur intérêt de la société
- Respecter les politiques de la société concernant les déplacements et les dépenses
- Comprendre que le travail que nous faisons pour la société appartient à la société
- Consigner précisément la façon dont nous utilisons nos heures de travail
- Utiliser uniquement de manière raisonnable et dans la mesure où cela est autorisé les systèmes d'information de la société, tels que les e-mails ou les téléphones
- Respecter la propriété et les ressources qui appartiennent à d'autres organisations, telles que celles de nos partenaires commerciaux
- Ne pas hésiter à parler si nous remarquons que les ressources de la société sont utilisées à mauvais escient.

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Utiliser les ressources de la société d'une manière qui pourrait compromettre notre entreprise
- Utiliser les ressources de la société pour en tirer un gain personnel.

LE BON CHOIX

Q : Nous avons développé un nouveau produit qui sera bientôt lancé. Le produit est un élargissement de la gamme de l'une de nos marques internationales. Je sais que nous détenons les droits sur cette marque, faut-il donc effectuer les vérifications juridiques ?

R : Oui. Même si vous utilisez une marque que nous détenons déjà, votre nouveau produit peut présenter de nouveaux éléments tels que des logos, images ou noms de variante, qui pourraient violer les droits et porter atteinte aux droits et biens d'autrui. Vérifiez tous les nouveaux produits ou développements promotionnels avec le service PI du Groupe et le service Juridique du Groupe.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES | QUESTIONS ET RÉPONSES | SIGNALER UN INCIDENT

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

NOUS PROTÉGEONS NOTRE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET RESPECTONS LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DES AUTRES.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Nos marques de fabrique, droits de conception, brevets, droits d'auteur et informations commerciales confidentielles protègent les résultats de notre dur labeur et nous apportent un avantage concurrentiel. Si nos biens de propriété intellectuelle sont utilisés à mauvais escient, nos intérêts et ceux de nos consommateurs seront mis en péril.

COLLABORER DANS UN BUT PRÉCIS

Écoutez et respectez l'expertise de vos collègues

CE QUE NOUS FAISONS

- Protéger notre propriété intellectuelle et signaler les produits d'imitation, les produits soupçonnés d'être contrefaits ou les autres articles pouvant violer nos droits de propriété intellectuelle
- Respecter les droits de propriété intellectuelle d'autrui
- S'assurer que nous détenons les droits de propriété intellectuelle sur tout matériel ou produit que nous avons créé ou développé.

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Utiliser des noms, des marques de fabrique ou d'autres éléments de conception que les consommateurs pourraient associer à autrui lorsque nous commercialisons nos produits ou en assurons la promotion
- Utiliser des technologies, y compris des logiciels, qui peuvent violer les droits de propriété intellectuelle d'autrui.

QU'EST-CE QUI CONSTITUE UN CONFLIT D'INTÉRÊT ?

Les conflits d'intérêt peuvent découler de plusieurs situations, notamment :

- Un partenaire, un membre de la famille ou un proche est employé par l'un de nos concurrents, fournisseurs ou clients
- Une liaison amoureuse implique un(e) employé(e) et son gestionnaire du personnel
- Un rapport hiérarchique existe entre proches
- Un employé, un partenaire, un membre de la famille ou un proche a un intérêt financier dans l'entreprise d'un concurrent, fournisseur ou client actuel ou potentiel
- Un deuxième emploi entre en concurrence avec la capacité d'un employé à s'acquitter de ses fonctions ou engendre des problèmes.

Si vous avez des raisons de croire que vous êtes ou pourriez être dans une position telle qu'un conflit d'intérêt pourrait survenir, vous devez en parler à votre gestionnaire du personnel.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES | QUESTIONS ET RÉPONSES | SIGNALER UN INCIDENT

ÉVITER LES CONFLITS D'INTÉRÊT

NOUS AGISSONS AVEC INTÉGRITÉ ET TRANSPARENCE, EN PARTAGEANT LES INFORMATIONS SUR LES RELATIONS PERSONNELLES, LES INVESTISSEMENTS FINANCIERS, LES DEUXIÈMES EMPLOIS OU AUTRES OPPORTUNITÉS QUI PEUVENT INFLUENCER NOTRE ENTREPRISE DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Les relations personnelles et les conflits d'intérêt peuvent avoir des répercussions sur notre capacité à prendre des décisions dans le meilleur intérêt de la société.

COLLABORER DANS UN BUT PRÉCIS

Partagez vos connaissances et votre expérience avec les autres

CE QUE NOUS FAISONS

- Éviter les situations où les relations personnelles ou les intérêts financiers influencent ou entrent en conflit avec le meilleur intérêt de la société
- Révéler ou demander l'autorisation avant de réaliser n'importe quel type d'investissement personnel qui pourrait entrer en conflit avec le seul intérêt de la société
- Suivre les processus d'approvisionnement pour toute opportunité commerciale ou tout investissement potentiel.

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Abuser de notre position pour notre propre profit ou pour celui de quelqu'un avec qui nous avons une relation personnelle
- Dissimuler toute relation personnelle, tout lien ou emploi qui pourrait constituer un conflit d'intérêt
- Ignorer intentionnellement ou cacher les opportunités commerciales de la société.

LE BON CHOIX

Q : Je voudrais envoyer un cadeau d'anniversaire à une collègue chez elle pour lui faire une surprise. J'ai demandé aux Ressources humaines de me donner son adresse personnelle, mais elles ont refusé. Elles m'ont dit qu'ils ne pouvaient pas me la donner car cela constituerait une violation des lois sur la protection des données. Est-ce vrai ?

R : Oui. Les Ressources humaines ne sont pas autorisées à vous donner l'adresse personnelle de votre collègue sans son autorisation expresse.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

QUESTIONS ET RÉPONSES

SIGNALER UN INCIDENT

PROTÉGER LES INFORMATIONS PERSONNELLES

NOUS RESPECTONS LES INFORMATIONS PERSONNELLES ET LES TRAITONS AVEC SOIN ET CONFORMÉMENT À NOS OBLIGATIONS LÉGALES.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Nous détenons des informations personnelles sur nos collaborateurs, nos clients, nos fournisseurs et autres. Nous sommes tenus de protéger et respecter ces informations pour nous assurer que nous observons les lois sur la protection des données personnelles. Certaines informations personnelles sont sensibles et ne peuvent être légalement traitées qu'avec un soin particulier.

COMMENCER PAR LE CONSOMMATEUR

Assurez la qualité de votre travail

CE QUE NOUS FAISONS

- Recueillir et utiliser uniquement les informations personnelles à des fins légitimes
- Expliquer pourquoi nous avons besoin des informations personnelles et comment elles seront utilisées, en demandant le consentement si nécessaire
- Partager uniquement les informations personnelles si nous y sommes autorisés
- Assurer la confidentialité des informations personnelles
- Limiter l'accès aux informations personnelles
- Garder les informations personnelles exactes et à jour
- Supprimer ou détruire les informations personnelles dès que les circonstances le permettent.

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Transférer des informations personnelles dans d'autres pays sans protection adéquate
- Permettre à des personnes de traiter les informations personnelles à moins qu'elles ne comprennent leurs responsabilités.

LE BON CHOIX

Q : On m'a remis des dossiers contenant des documents et des e-mails d'un collègue qui a quitté l'entreprise. La plupart des documents semblent assez vieux et ne me sont d'aucune utilité. J'aimerais les détruire bien qu'ils concernent un ancien client. Puis-je le faire ?

R : Vérifiez avec vos collègues et votre gestionnaire du personnel. N'oubliez pas, vous devez vous assurer qu'il n'y a pas de raison juridique ou commerciale de conserver les documents avant de les détruire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

QUESTIONS ET RÉPONSES

SIGNALER UN INCIDENT

BIEN GÉRER L'INFORMATION

NOUS UTILISONS NOS DOSSIERS PROFESSIONNELS POUR RÉUNIR DES RENSEIGNEMENTS PRÉCIEUX QUI NOUS PERMETTENT DE DÉMONTRER QUE NOUS RESPECTONS NOS OBLIGATIONS JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Les dossiers professionnels peuvent prendre plusieurs formes et être conservés de différentes manières, au sein de notre société et par nos partenaires commerciaux. Nous sommes tenus par la loi, les règlements et l'entreprise de conserver les dossiers pendant un certain temps en fonction de leur contenu et leur nature.

COMMENCER PAR LE CONSOMMATEUR

Prenez des décisions à partir de données et de connaissances du secteur, ainsi que de votre instinct et de votre expérience

CE QUE NOUS FAISONS

- Enregistrer soigneusement et avec précision les activités commerciales dont nous sommes responsables
- Conserver les informations de manière à ce qu'elles soient organisées, identifiables et accessibles
- S'assurer que les dossiers sont conservés d'une manière qui permet de les diffuser de façon appropriée
- Respecter toutes les exigences juridiques et commerciales relatives à la conservation des dossiers
- Examiner les dossiers régulièrement et détruire de manière sûre ceux qu'il n'est plus nécessaire de garder ou qui doivent être détruits conformément à la loi (notamment pour respecter les règles relatives à la protection des données)
- Respecter les demandes de suspension de la destruction des dossiers, notamment en réponse à un litige en suspens ou une enquête réglementaire
- Respecter les durées de conservation légales des documents et dossiers.

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Partager les dossiers professionnels avec des personnes qui n'ont pas besoin de les voir
- Conserver les dossiers professionnels dans des endroits où les personnes qui en ont besoin ne peuvent pas les trouver
- Détruire les dossiers professionnels sans les vérifier au préalable
- Ignorer le marquage de classification.

QU'EST-CE QU'UNE INFORMATION CONFIDENTIELLE ?

Les informations confidentielles incluent par exemple les informations relatives au développement de produits et processus, aux ventes, aux données marketing et financières, aux plans d'affaires, aux changements au sein de la direction générale et aux acquisitions et fusions. Les informations confidentielles incluent les informations sensibles. Si vous ne savez pas si un élément est considéré comme confidentiel, demandez à votre gestionnaire du personnel.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES | QUESTIONS ET RÉPONSES | SIGNALER UN INCIDENT

PROTÉGER LA CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS

NOUS PARTAGEONS UNIQUEMENT DES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES AVEC CEUX QUI ONT BESOIN DE LES VOIR.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Nous créons, utilisons et partageons des informations confidentielles au quotidien. Il est important de protéger la confidentialité des informations afin de sauvegarder nos intérêts et notre réputation et ceux de la société.

COMMENCER PAR LE CONSOMMATEUR

Prenez des décisions à partir de données et de connaissances du secteur, ainsi que de votre instinct et de votre expérience

CE QUE NOUS FAISONS

- Partager des informations confidentielles uniquement avec ceux qui doivent les connaître ou ont le droit de savoir
- S'assurer que les personnes avec lesquelles nous partageons des informations confidentielles comprennent les restrictions qui s'imposent à elles
- Prendre des mesures de sécurité supplémentaires si nécessaire, par exemple des mots de passe adéquats ou un cryptage des données
- Faire particulièrement attention lors de nos déplacements ou dans les lieux publics
- Utiliser des accords de confidentialité lorsque nous partageons des informations avec nos partenaires commerciaux
- Respecter les informations confidentielles qui appartiennent à autrui.

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Révéler à d'autres personnes au sein de la société des informations qui ne sont pas accessibles au public, à moins qu'elles n'aient une raison professionnelle de les connaître
- Révéler des informations à des personnes ou des organisations extérieures à la société, excepté lorsque la divulgation est requise à des fins professionnelles ou par la loi
- Chercher à obtenir ou utiliser des informations confidentielles concernant d'autres personnes, y compris nos concurrents, même si nous ne recevons pas les informations directement
- Utiliser les informations confidentielles d'un ancien employeur.

LE BON CHOIX

Q : J'ai un projet urgent et je dois emporter certaines données chez moi pour pouvoir travailler dessus. Je vais les télécharger sur mon service de stockage personnel sur le cloud. Peut-il y avoir un problème de sécurité concernant ces informations ?

R : Oui. Votre fournisseur de service de stockage personnel sur le cloud n'est pas légalement responsable de la sécurité des informations sur la société. Vous ne pouvez pas télécharger ces données dans un service de stockage sur le cloud qui n'est pas approuvé par la société. Parlez-en à votre responsable des Systèmes d'information ou au service Systèmes d'information du Groupe.

GÉRER LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

NOUS CONSERVONS LES INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ, LES PROCESSUS ET LES SYSTÈMES OPÉRATIONNELS DE TELLE SORTE QU'ILS NE SOIENT PAS UTILISÉS À MAUVAIS ESCIENT.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Les informations sur notre entreprise, nos collaborateurs, clients, fournisseurs et partenaires commerciaux sont essentielles à notre réussite et nous sommes tenus de les conserver en toute sécurité en les protégeant contre les pertes ou dommages et les accès, utilisations, changements ou divulgations non autorisés.

ASSUMER NOS RESPONSABILITÉS AVEC CONFIANCE

Soyez responsable et responsabilisez les autres

CE QUE NOUS FAISONS

- Protéger les systèmes d'information de la société contre toute utilisation non autorisée et le vol
- Utiliser des mots de passe adéquats
- Protéger les informations sensibles lorsque nous nous déplaçons ou les partageons avec les autres
- Toujours assurer la sécurité de nos informations lorsque nous utilisons des services internet/web
- Donner uniquement accès à nos informations, processus ou systèmes opérationnels à ceux qui ont un besoin commercial légitime et qui sont dûment autorisés
- Travailler avec des fournisseurs qui protègent correctement nos informations et nos systèmes d'information
- Ne pas hésiter à parler si nous remarquons que nos informations, processus opérationnels ou systèmes d'information sont utilisés de manière inappropriée
- Signaler toute perte d'informations sensibles de la société.

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Utiliser l'adresse électronique ou les services internet/web de notre société (services cloud, hébergement de fichiers, médias sociaux, etc.) d'une manière qui pourrait nuire à la réputation de la société ou l'engager dans une affaire sur laquelle elle n'a aucune autorité
- Installer des applications ou des logiciels non approuvés sur les systèmes d'information de la société
- Désactiver ou contourner les mesures de sécurité installées sur les systèmes d'information de la société
- Enregistrer, partager ou accéder à quoi que ce soit qui pourrait être considéré comme offensant pour les autres ou qui pourrait exposer la société à des poursuites.

QUELQUES EXEMPLES D'INFORMATIONS PRIVILÉGIÉES

- Les résultats financiers avant leur publication
- Le contenu de notre projet de rapport et de comptes annuels
- Des changements organisationnels importants
- Des informations sur les fermetures d'usine ou autres restructurations
- Des nouvelles sur de possibles acquisitions, cessions, rachats, fusions ou coentreprises.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

QUESTIONS ET RÉPONSES

SIGNALER UN INCIDENT

ÉVITER LES DÉLITS D'INITIÉ

NOUS DEVONS NOUS ASSURER QUE NOUS N'ENFREIGNONS PAS LES LOIS RELATIVES AU DÉLIT D'INITIÉ.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Nos collaborateurs peuvent avoir accès à des informations non publiques concernant les résultats financiers ou les futurs projets de la société. Si ces informations peuvent influencer le cours de nos actions ou les décisions des investisseurs, il peut alors s'agir « d'informations privilégiées ». Il est illégal d'utiliser des informations privilégiées (ou « informations privilégiées importantes ») pour acheter ou vendre des titres tels que les actions de notre société.

ASSUMER NOS RESPONSABILITÉS AVEC CONFIANCE

Il n'y a pas de mal à exprimer ses préoccupations

CE QUE NOUS FAISONS

- Conserver les informations privilégiées à l'intérieur de la société
- Respecter nos règles relatives à la diffusion des informations
- S'assurer que nous avons la permission d'échanger les actions des marques Imperial Brands (le cas échéant).

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Échanger les actions des Imperial Brands ou tout autre titre sur la base d'informations privilégiées. Les actions incluent les « American Depositary Shares » (ADS ou ADR)
- Conseiller à une autre personne, qu'elle soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la société, d'acheter ou de vendre des actions sur la base d'informations privilégiées
- Utiliser des informations privilégiées concernant d'autres sociétés
- Diffuser des informations erronées ou inexactes sur les actions des Imperial Brands ou les autres titres cotés en bourse afin d'influencer le cours de ces actions, pratique connue sous le nom « d'abus de marché ».

PLUS FORTS, MEILLEURS, ENSEMBLE

AVEC NOS CLIENTS ET FOURNISSEURS

LES RELATIONS QUE NOUS ENTRETENONS AVEC LES CLIENTS, LES FOURNISSEURS ET LES PARTENAIRES COMMERCIAUX DOIVENT ÊTRE OUVERTES, SOLIDES, ÉQUITABLES ET BASÉES SUR LA CONFIANCE ; NOUS APPLIQUONS NOS VALEURS ET NOS NORMES LORSQUE NOUS TRAVAILLONS AVEC EUX.

25 | Lutter contre le commerce illicite
26 | Mener une concurrence loyale
27 | Recueillir des informations sur la concurrence
28 | Assurer la qualité, la valeur et le service
29 | Commercialiser nos produits de manière responsable
30 | Établir des partenariats réussis avec les fournisseurs
31 | Lutter contre la corruption
32 | Offrir et recevoir des cadeaux et des invitations
33 | Éviter le blanchiment de capitaux
34 | Respecter les exigences douanières et fiscales
35 | Respecter les sanctions internationales et les restrictions commerciales

LES PRODUITS ISSUS DU COMMERCE ILLICITE INCLUENT...

La contrebande. Produits légitimes sur lesquels les droits ont été acquittés ou achetés en franchise de droits, mais introduits et vendus illégalement dans d'autres marchés en infraction aux lois fiscales ou douanières. Ces produits sont également appelés « marchandises du marché noir ».

La contrefaçon. Produits qui imitent illégalement les marques existantes et qui sont fabriqués et/ou vendus en violation des droits de marque. Souvent introduites en contrebande et vendues illégalement dans d'autres marchés.

Les « illicit whites ». Cigarettes produites par de petits fabricants (payant des taxes minimales au point de fabrication). Souvent introduites en contrebande et vendues illégalement dans d'autres marchés.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES | QUESTIONS ET RÉPONSES | SIGNALER UN INCIDENT

LUTTER CONTRE LE COMMERCE ILLICITE

NOUS SOMMES OPPOSÉS AU COMMERCE ILLICITE SOUS TOUTES SES FORMES ET COOPÉRONS AVEC LES AUTORITÉS AU NIVEAU MONDIAL POUR EMPÊCHER QUE LES PRODUITS DE TABAC ILLÉGAUX NE SE RETROUVENT SUR LE MARCHÉ LÉGITIME.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

De toute évidence, le commerce illicite finance le crime organisé et le terrorisme autour du monde, par conséquent son élimination reste l'une de nos priorités absolues. Nous fournissons uniquement des produits de qualité et le commerce illicite nuit à notre réputation et vole notre propriété intellectuelle.

CE QUE NOUS FAISONS

- Fournir uniquement les produits dans des quantités proportionnelles à la consommation domestique dans le marché de destination et aux besoins autorisés des consommateurs qui voyagent
- Faire uniquement des affaires et fournir des produits à des clients qui, nous le savons, agissent avec honnêteté et intégrité, ont bonne réputation et se sont engagés à respecter notre Politique de conformité de l'approvisionnement en produits
- Enquêter de façon approfondie sur tous les cas de détournement de produits et prendre les mesures nécessaires pour limiter le risque de détournement à l'avenir
- Informer nos clients de notre position contre le commerce illicite et leur dire qu'ils sont tenus de respecter la loi et nos normes
- Collaborer de façon proactive avec les gouvernements et les forces de l'ordre à travers le monde pour assurer des formations, fournir un soutien dans le cadre des enquêtes et faire l'analyse criminalistique des produits du tabac saisis, tout en offrant des conseils sur les initiatives visant à prévenir le commerce illicite pour garantir que des mesures sont prises pour protéger nos marques
- Examiner toutes les données des clients tous les ans.

COLLABORER DANS UN BUT PRÉCIS

Écoutez et respectez l'expertise de vos collègues

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- S'exposer à un risque ou un danger personnel lorsque nous recueillons des informations ou effectuons un signalement sur un cas de commerce illicite présumé
- Continuer à fournir des clients qui sont impliqués dans le commerce illicite
- Négliger des soupçons selon lesquels un client ou un fournisseur pourrait être impliqué dans le détournement de nos produits de la chaîne d'approvisionnement légitime.

MENER UNE CONCURRENCE LOYALE

NOUS NOUS SOMMES ENGAGÉS À MENER UNE CONCURRENCE LOYALE ET HONNÊTE ET À RESPECTER TOUTES LES LOIS ANTITRUST ET SUR LA CONCURRENCE QUI S'APPLIQUENT À NOTRE ENTREPRISE.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Les lois sur la concurrence sont destinées à encourager le marché libre et à protéger les consommateurs et les entreprises. Bien que ces lois soient complexes et varient d'un pays à l'autre, nous devons les respecter et nous y conformer. Ne pas le faire peut avoir de sérieuses conséquences, telles que des amendes très importantes, une atteinte à la réputation, voire une peine d'emprisonnement.

CE QUE NOUS FAISONS

- S'assurer que nous comprenons les lois sur la concurrence qui s'appliquent à notre marché et nous y conformer
- Comprendre et respecter la Politique Antitrust et sur la Concurrence du Groupe
- Opérer et faire face à notre concurrence de manière indépendante
- Éviter de discuter de sujets sensibles d'un point de vue commercial, tels que les prix, les termes de l'échange et le lancement de nouveaux produits, avec des concurrents
- Limiter l'interaction avec les concurrents et demander des conseils juridiques avant de conclure tout type d'accord avec des concurrents
- Être très prudent lors des réunions d'associations professionnelles – même des échanges d'informations informels avec des concurrents peuvent enfreindre les lois sur la concurrence
- Veiller à ce que nous nous retirions immédiatement de toute discussion douteuse ou inappropriée que des concurrents pourraient entamer, et signaler ensuite l'incident
- Lorsque nous avons une position dominante sur le marché, consulter nos équipes juridiques en ce qui concerne les activités de marketing ou les initiatives de vente, telles que les remises, les promotions ou les programmes d'échanges pour éviter d'abuser de notre position et nous assurer que nous continuons à respecter les lois en vigueur.
- Respecter les lois sur la concurrence en vigueur lors du recueil et de l'échange d'informations. Veuillez consulter la section Recueillir des informations sur la concurrence du Code.

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Utiliser notre position dominante de manière déloyale, en violation des lois sur la concurrence en vigueur
- Évincer les concurrents du marché ou empêcher de nouveaux concurrents d'y pénétrer
- Conclure des accords anticoncurrentiels avec les concurrents, notamment des accords qui :
  - fixent les prix
  - truquent les offres
  - répartissent les marchés, les clients et les catégories de produits
  - Boycottent un fournisseur, un client ou un distributeur
- Échanger des informations directement avec les concurrents ou par le biais d'un intermédiaire sans autorisation légale
- Limiter les territoires ou les groupes de clients dans lesquels nos clients et distributeurs peuvent revendre, à moins que nous n'ayons une raison légitime de le faire
- Imposer ou s'accorder sur les prix de revente fixes ou minimaux avec les clients ou les distributeurs ou leur imposer une marge bénéficiaire ou le niveau maximal de remise qu'ils peuvent proposer (à moins que les lois locales exigent que nous le fassions).

QUELLES SONT LES SOURCES ACCEPTABLES DE RENSEIGNEMENTS SUR LA CONCURRENCE ?

Voici une liste de sources d'information sur la concurrence généralement admises :

- Les médias
- Les sites internet et les sites des sociétés
- Les enquêtes fiables menées auprès de l'industrie
- Les rapports annuels
- Les discours publics des cadres des sociétés
- Les dépôts auprès des organismes gouvernementaux à la disposition du public
- La collecte de données sur le point de vente via un équipement électronique fourni par la société
- Les conversations avec les clients (mais pas dans le but spécifique d'obtenir des informations confidentielles sur nos concurrents).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES | QUESTIONS ET RÉPONSES | SIGNALER UN INCIDENT

RECUEILLIR DES INFORMATIONS SUR LA CONCURRENCE

NOUS SURVEILLONS NOTRE ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL ET ANALYSONS LES TENDANCES POUR DÉVELOPPER NOTRE ENTREPRISE AFIN DE POUVOIR RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE NOS CLIENTS.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Comprendre l'environnement dans lequel nous exerçons nos activités nous permet de répondre aux exigences de nos clients, mais nous devons nous assurer que les informations sont recueillies et utilisées en toute légalité. Partager des informations avec les concurrents, y compris via un intermédiaire, peut constituer une infraction très grave aux règles de concurrence.

CONSTRUIRE NOTRE AVENIR

Gardez toujours une longueur d'avance

CE QUE NOUS FAISONS

- Recueillir les informations de manière appropriée et légalement
- Obtenir l'autorisation du Conseiller juridique, du conseiller juridique externe ou du service Juridique du Groupe avant la mise en œuvre de tout processus d'échange de données à destination ou provenant de nos concurrents (y compris via des intermédiaires ou des tiers).

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Solliciter ou accepter un secret commercial ou autre information confidentielle d'un concurrent
- S'engager dans l'espionnage industriel ou la surveillance sous couverture pour accéder à des informations qui ne sont pas accessibles au public
- Recruter les employés de concurrents afin d'obtenir des informations confidentielles ou sensibles d'un point de vue commercial
- Approcher les clients ou les employés de concurrents pour obtenir des informations confidentielles
- Échanger des données ou informations sensibles d'un point de vue commercial (y compris les données sur les ventes) avec des concurrents (y compris via des intermédiaires ou des tiers) en violation des lois sur la concurrence.

LE BON CHOIX

Q : Je couvre une zone de vente pendant que le représentant habituel est en congé. J'ai reçu des plaintes de clients qui disent que le représentant habituel est parfois grossier et peu serviable. Il se peut qu'ils exagèrent, mais je ne veux pas les ignorer. Que dois-je faire ?

R : Faites part à vos collègues de vos préoccupations pour voir s'ils ont vécu la même situation avec ces clients. Lorsque le représentant habituel reviendra, parlez-en de manière ouverte, honnête et factuelle avec lui et votre gestionnaire du personnel afin qu'ils résolvent le problème ensemble.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

QUESTIONS ET RÉPONSES

SIGNALER UN INCIDENT

ASSURER LA QUALITÉ, LA VALEUR ET LE SERVICE

NOUS PROPOSONS DES PRODUITS ET DES SERVICES DE HAUTE QUALITÉ À NOS CLIENTS ET CONSOMMATEURS EN RÉVISANT ET EN AMÉLIORANT CONTINUELLEMENT NOS PRATIQUES DE TRAVAIL.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Notre viabilité, notre réussite et notre réputation dépendent de notre capacité à proposer des marques et des services excellents tant à nos clients qu'à nos consommateurs.

COMMENCER PAR LE CONSOMMATEUR

Assurez la qualité de votre travail

CE QUE NOUS FAISONS

- Mettre l'accent sur la qualité de tout ce que nous produisons et tout ce que nous faisons
- Chercher en permanence à améliorer l'efficacité de nos processus opérationnels et la qualité de nos services et produits
- Suivre et maintenir les processus que nous avons définis
- Veiller à ce que nos relations avec nos partenaires commerciaux, notamment les clients, fournisseurs et producteurs tiers, soient gérées conformément à nos normes
- Encourager le travail d'équipe pour améliorer nos normes de performance
- Maintenir des contrôles efficaces afin que les problèmes de norme ou de qualité soient rapidement identifiés.

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Accepter ou ignorer les normes médiocres
- Omettre d'agir après avoir remarqué un problème de qualité.

LE BON CHOIX

Q : La législation sur la commercialisation et la publicité dans mon marché est bien moins stricte que les règles énoncées dans nos IMS. Puis-je ignorer les Normes marketing internationales (International Marketing Standards – IMS) ?

R : Non. Nos IMS traduisent notre engagement à commercialiser nos produits de manière responsable. Si votre marché a des lois ou des normes qui sont moins strictes que nos IMS, vous devez quand même appliquer les IMS.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES | QUESTIONS ET RÉPONSES | SIGNALER UN INCIDENT

COMMERCIALISER NOS PRODUITS DE MANIÈRE RESPONSABLE

NOS PRODUITS SONT DESTINÉS AUX ADULTES, ET NOUS COMMUNIQUONS DE MANIÈRE RESPONSABLE AVEC DES CONSOMMATEURS ADULTES SUR NOS PRODUITS.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Nous nous sommes engagés à assurer la commercialisation et faire la publicité de nos produits de manière responsable dans le cadre des lois, codes de bonnes pratiques et accords volontaires des pays dans lesquels nous exerçons nos activités. Nous appliquons nos Normes marketing (Marketing Standards – MS) aux activités et supports promotionnels/ publicitaires auprès des consommateurs. Nos MS prévalent, sauf lorsque la loi locale exige une norme plus élevée.

ASSUMER NOS RESPONSABILITÉS AVEC CONFIANCE

Lorsque je fais ce qu'il faut, ma contribution est jugée à sa juste valeur

CE QUE NOUS FAISONS

- Apposer des avertissements relatifs à la santé clairement visibles sur tous nos produits de tabac
- Respecter nos MS et les cultures locales qui existent dans nos marchés
- Décrire nos produits d'une manière qui est conforme à toutes les lois et réglementations pertinentes
- Vérifier que toutes les affirmations que nous formulons sont vraies et peuvent être justifiées
- S'assurer que nos partenaires commerciaux se sont engagés à commercialiser nos produits de manière responsable.

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Faire la publicité ou assurer la commercialisation de nos produits du tabac auprès des personnes âgées de moins de 18 ans ou des non-fumeurs
- Utiliser des images ou autre contenu qui pourraient être perçus comme attrayants pour les mineurs
- Affirmer que la consommation de produits du tabac est sans danger.

EXAMINER NOS FOURNISSEURS

Nous examinons régulièrement nos fournisseurs à l'aide de critères objectifs, tels que l'aptitude d'un produit ou d'un service, le prix, la qualité, la performance, la loyauté et la fiabilité.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

QUESTIONS ET RÉPONSES

SIGNALER UN INCIDENT

ÉTABLIR DES PARTENARIATS RÉUSSIS AVEC LES FOURNISSEURS

NOUS SÉLECTIONNONS ET FAISONS AFFAIRE AVEC DES FOURNISSEURS QUI EXERCENT LEURS ACTIVITÉS COMMERCIALES DE FAÇON PROFESSIONNELLE ET ÉTHIQUE.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Notre réussite dépend de l'établissement et du maintien de partenariats ouverts, honnêtes et équitables avec des fournisseurs de confiance.

COLLABORER DANS UN BUT PRÉCIS

Influencez, n'imposez pas

CE QUE NOUS FAISONS

- Suivre nos processus d'approvisionnement établis
- Faire preuve de la vigilance voulue lors de la sélection des fournisseurs pour nous assurer que leurs pratiques ne nuiront pas à notre réputation
- S'assurer que les principes de notre code se reflètent dans les contrats avec les fournisseurs
- Encourager nos fournisseurs à adopter les normes appropriées et les soutenir dans cette démarche
- Traiter nos fournisseurs et nos partenaires commerciaux avec équité et intégrité.

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Accepter ou ignorer les activités des fournisseurs qui, à notre avis, peuvent enfreindre le code ou les normes
- Laisser un conflit d'intérêt ou un préjugé personnel influencer la façon dont nous sélectionnons les fournisseurs ou travaillons avec eux.

QU'EST-CE QU'UN POT-DE-VIN ?

- Un pot-de-vin peut ne pas être évident. Il peut inclure de l'argent, des services, des cadeaux, une invitation semblant excessive ou injustifiée et d'autres avantages semblables (y compris des faveurs). Donner, offrir ou accepter l'un des éléments ci-dessus peut être considéré comme un pot-de-vin si l'intention est d'obtenir ou de maintenir une transaction commerciale ou de bénéficier d'un avantage sous quelque forme que ce soit.

PAIEMENTS DE FACILITATION

- Les paiements de facilitation sont un genre de pot-de-vin. Par exemple, lorsqu'un fonctionnaire d'État reçoit de l'argent ou des marchandises pour exécuter une obligation existante (ou en accélérer l'exécution).
- Les paiements de facilitation ne sont jamais autorisés, indépendamment du lieu, des lois ou de la culture locale.
- Si vous vous trouvez dans une situation qui peut représenter une menace pour vous au cas où vous refuseriez d'effectuer un paiement de facilitation, vous devez immédiatement le signaler.
- Si vous vous retrouvez dans une situation où il est nécessaire d'effectuer un paiement afin de prévenir un risque imminent pour votre sécurité, vous devez le faire et signaler l'incident par écrit à votre gestionnaire du personnel et au service Sécurité du Groupe sans délai.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES | QUESTIONS ET RÉPONSES | SIGNALER UN INCIDENT

LUTTER CONTRE LA CORRUPTION

NOUS NE TOLÉRONS PAS LA CORRUPTION.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Nous sommes fiers de notre réputation selon laquelle nous exerçons nos activités comme il convient. Nous sommes tenus de respecter les lois anti-corruption, où que nous exercions nos activités, et certaines de ces lois peuvent être appliquées à l'extérieur des frontières. Violer les lois anti-corruption est une infraction criminelle grave pour les personnes et la société concernées et peut donner lieu à des amendes importantes, voire l'emprisonnement.

CONSTRUIRE NOTRE AVENIR

Protéger et renforcer notre réputation selon laquelle nous exerçons nos activités comme il convient en refusant d'adopter un comportement malhonnête et en ignorant ce genre de comportement.

CE QUE NOUS FAISONS

- Répondre aux signes d'alerte qui indiquent qu'il peut y avoir un risque de corruption
- Faire encore plus attention dans les marchés où il peut y avoir un risque accru de corruption
- Être particulièrement prudent dans nos rapports avec les fonctionnaires d'État
- S'assurer que les consultants qui travaillent en notre nom ont fait l'objet d'une vérification préalable, ont été officiellement approuvés et sont contractuellement tenus de respecter nos normes
- Vivement décourager le recours aux pots-de-vin ou aux paiements de facilitation dans nos marchés
- Signaler toute demande de paiement éventuellement lié à la corruption.

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Offrir, verser, autoriser ou accepter un pot-de-vin, quelles que soient les lois ou la culture locales
- Offrir, verser ou autoriser des paiements de facilitation
- Adopter un comportement malhonnête
- Demander ou permettre à quelqu'un d'autre (tels que nos distributeurs, consultants ou représentants travaillant en notre nom) d'effectuer pour nous un paiement lié à la corruption
- Offrir ou donner quelque chose de valeur à une personne dans le but d'obtenir, de maintenir ou de faciliter une transaction commerciale (tels que des paiements dans le but de payer moins d'impôts ou de droits de douane)
- Se mettre en danger afin d'éviter d'effectuer un paiement qui pourrait être considéré comme lié à la corruption
- Ignorer ou omettre de signaler un acte de corruption.

QU'EST-CE QU'UN « AGENT PUBLIC OU FONCTIONNAIRE D'ÉTAT » ?

La définition d'un « agent public ou fonctionnaire d'État » est très large et inclut :

- Les fonctionnaires et employés de toutes les sections du gouvernement, y compris les autorités locales et régionales, les juges, les services douaniers et les forces de police
- Les responsables des partis politiques, les employés des partis politiques et les candidats à un poste politique
- Les fonctionnaires ou employés des organisations internationales publiques
- Ceux qui dirigent ou travaillent pour des entreprises détenues ou contrôlées par l'État
- Les membres d'une famille royale
- Les membres de la famille d'un fonctionnaire d'État
- Les personnes qui soutiennent ou influencent les fonctionnaires, telles que les consultants.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

QUESTIONS ET RÉPONSES

SIGNALER UN INCIDENT

OFFRIR ET RECEVOIR DES CADEAUX ET DES INVITATIONS

NOUS ÉCHANGEONS DES CADEAUX ET DES INVITATIONS AFIN DE BÂTIR NOS RELATIONS COMMERCIALES SUR LA BONNE VOLONTÉ, ET NON À DES FINS INAPPROPRIÉES.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

L'échange de cadeaux et d'invitations peut nous aider à renforcer les relations commerciales, nous conduire avec courtoisie ou encourager la bonne volonté. Mais nous ne devons jamais offrir ou accepter de cadeau ni d'invitation si cela peut donner lieu à une obligation ou donner l'impression d'une obligation. Un échange répréhensible de cadeaux et d'invitations peut être considéré comme un pot-de-vin.

COMMENCER PAR LE CONSOMMATEUR

Faites preuve de rigueur dans vos choix : soyez curieux, posez des questions, utilisez des faits et des données, recherchez d'autres points de vue pour confronter vos idées

CE QUE NOUS FAISONS

- S'assurer que les cadeaux et les invitations sont modestes et appropriés, et qu'ils ont une raison commerciale justifiable
- Éviter d'offrir des cadeaux, des faveurs ou des invitations aux agents publics ou fonctionnaires d'État
- Suivre les règles figurant dans nos directives concernant les cadeaux et les invitations offerts ou reçus de toute entité au cours d'un exercice financier, qui dépassent 100 GBP ou la valeur marchande limite
- Consigner les cadeaux et les invitations dans notre registre des cadeaux et invitations.

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Offrir ou accepter des espèces ou équivalents de trésorerie en cadeau
- Offrir ou accepter tout ce qui pourrait être perçu comme illégal
- Offrir ou accepter tout ce qui pourrait nous mettre mal à l'aise si jamais cela devait être rendu public ou qui pourrait nuire à la réputation de la société.

LES SIGNAUX D'ALARME CONCERNANT LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX

Être à l'affût des activités douteuses pouvant indiquer des activités de blanchiment de capitaux possibles, par exemple les clients qui :

- Ne sont pas disposés à fournir d'informations personnelles ou sur l'entreprise
- Veulent payer avec de grandes quantités d'argent liquide
- Semblent peu concernés par les prix ou les autres conditions d'achat
- Veulent être payés sur un compte bancaire dans un pays différent de leur pays de résidence ou d'exploitation
- Effectuent des transactions qui sont inhabituelles ou en contradiction avec leurs activités commerciales ou professionnelles, ou qui sont très différentes des transactions passées.

ÉVITER LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX

NOUS PRENONS DES MESURES PROACTIVES POUR ÉVITER TOUT RISQUE DE BLANCHIMENT DE CAPITAUX.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Le blanchiment de capitaux est un processus qui permet de faire passer des fonds générés par des activités criminelles pour des fonds légitimes ou issus d'une source légale. Il s'agit d'une activité criminelle grave. Nous devons nous assurer que nous ne sommes pas utilisés par d'autres pour blanchir de l'argent ou nous pourrions en être tenus responsables.

ASSUMER NOS RESPONSABILITÉS AVEC CONFIANCE

Il n'y a pas de mal à exprimer ses préoccupations

CE QUE NOUS FAISONS

- Suivre les procédures « Connaître votre client »
- N'accepter que des paiements provenant de clients, distributeurs et autres entreprises ou personnes avec lesquelles nous faisons normalement affaire et qui ont fait l'objet d'une vérification préalable
- Mettre en place des procédures définies pour vérifier l'identité et la légitimité des opérations de nos clients
- Maintenir des procédures détaillées qui empêchent l'acceptation de tout paiement potentiellement suspect
- Apprendre à reconnaître les types de transactions associées aux activités de blanchiment d'argent et signaler toute transaction que nous soupçonnons ou observons.

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Accepter des espèces ou équivalents de trésorerie qui sont ou pourraient être le produit d'activités criminelles
- Ignorer délibérément ou imprudemment les signaux d'alarme qui suggèrent que des transactions financières douteuses pourraient avoir lieu.

LE BON CHOIX

Q : J'aimerais nommer un agent local pour traiter nos déclarations des droits d'accise. Y a-t-il des éléments à prendre en compte avant de procéder ?

R : Oui. Nous sommes responsables de ce que font les agents, les intermédiaires et les conseillers en notre nom. L'agent doit être soumis à un contrôle de sécurité et ses missions formellement approuvées. Les modalités de la relation doivent être enregistrées et vous devez informer l'agent, l'intermédiaire ou le conseiller qu'il doit agir conformément au code. Si la relation se poursuit, des vérifications peuvent s'avérer nécessaires. Il faut clairement indiquer comment l'agent vous informera de tout problème qui pourrait survenir.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES | QUESTIONS ET RÉPONSES | SIGNALER UN INCIDENT

RESPECTER LES EXIGENCES DOUANIÈRES ET FISCALES

NOUS RESPECTONS LES LOIS ET RÈGLEMENTS DOUANIERS ET FISCAUX.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Nos produits sont régis par un large éventail de lois et règlements douaniers et fiscaux. Nous devons les comprendre et nous y conformer pleinement.

COLLABORER DANS UN BUT PRÉCIS

Partagez vos connaissances et votre expérience avec les autres

CE QUE NOUS FAISONS

- Respecter les règlements qui stipulent les droits de douane, la taxe sur la valeur ajoutée, la taxe d'accise et les taxes similaires qui peuvent être exigibles sur nos produits en plus des règlements sur les impôts, le cautionnement ou autres règlements qui régissent les commissions sur les livraisons, les impôts, les livraisons en franchise de droits et les livraisons en suspension de droits
- S'assurer que les documents concernant la destruction et les remboursements d'impôt sont dûment remplis, notamment en ce qui concerne le volume et la valeur des produits
- Faire en sorte que nos documents soient produits conformément aux règles et réglementations douanières et fiscales locales
- Veiller à ce que notre produit soit détruit dans un environnement surveillé et que les comptes locaux et les documents financiers soient correctement mis à jour
- Signaler toutes différences concernant les produits reçus ou les inexactitudes dans les documents aux services douaniers compétents
- Être honnêtes, précis et ouverts dans toutes nos déclarations et attestations
- Connaître et respecter les règles et restrictions à suivre pour travailler avec des agents publics.

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Considérer le stock devant être détruit comme un stock nouveau ou « bon »
- Omettre d'effectuer un paiement d'impôt ou modifier les documents pour éviter d'effectuer un paiement
- Emporter des échantillons lors des déplacements à des fins commerciales
- Accepter ou ignorer toute violation présumée de nos normes en matière douanière et fiscale.

QU'EST-CE QU'UNE SANCTION ?

Les sanctions peuvent varier d'un pays à l'autre et changer au fil du temps, mais d'une manière générale, elles incluent les restrictions ou les interdictions suivantes :

- Exercer des activités commerciales avec des personnes et des entreprises nommées
- Importer des produits provenant d'un pays faisant l'objet de sanctions
- Exporter des produits vers un pays faisant l'objet de sanctions
- Écouler des produits via un pays non sanctionné dans un pays faisant l'objet de sanctions
- Effectuer des transactions financières et exercer des activités impliquant un pays faisant l'objet de sanctions ou les particulier et les enteprises dans ces pays
- Réaliser de nouveaux investissements dans un pays faisant l'objet de sanctions
- Voyager à destination ou en provenance d'un pays faisant l'objet de sanctions.
- Les restrictions peuvent également exiger que nous obtenions une licence d'exportation pour certains produits spécifiques.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES | QUESTIONS ET RÉPONSES | SIGNALER UN INCIDENT

RESPECTER LES SANCTIONS INTERNATIONALES ET LES RESTRICTIONS COMMERCIALES

NOUS RESPECTONS LES SANCTIONS INTERNATIONALES ET LES RESTRICTIONS COMMERCIALES.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Les Nations Unies, l'Union européenne et de nombreux pays imposent des contrôles stricts sur l'exportation et le commerce avec certaines personnes, entreprises et certains pays. Toute violation peut donner lieu à des sanctions pénales et des amendes pour notre société et les personnes impliquées.

Les sanctions des États-Unis sont particulièrement strictes. Les citoyens et résidents américains, ainsi que les citoyens étrangers physiquement basés aux États-Unis, ne peuvent pas s'engager dans des activités qui impliquent certains pays faisant l'objet de sanctions. Les sanctions américaines interdisent même les appels téléphoniques ou les e-mails par une personne se trouvant aux États-Unis portant sur la façon de faire des affaires dans les pays concernés par les sanctions.

COLLABORER DANS UN BUT PRÉCIS

Écoutez et respectez l'expertise de vos collègues

CE QUE NOUS FAISONS

- Comprendre quelles sanctions et quelles restrictions commerciales sont pertinentes à nos fonctions et nos responsabilités
- Respecter les sanctions et les restrictions commerciales
- S'assurer que la vérification de la conformité est effectuée.

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Accepter ou ignorer tout soupçon de violation de sanctions internationales ou restrictions commerciales
- Omettre de vérifier si des sanctions ou des restrictions commerciales s'appliquent.

PLUS FORTS, MEILLEURS, ENSEMBLE

AVEC NOS COMMUNAUTÉS

NOUS RESPECTONS NOTRE ENVIRONNEMENT ET LES COMMUNAUTÉS AU SEIN DESQUELLES NOUS VIVONS ET TRAVAILLONS. NOUS NOUS EFFORÇONS D'APPLIQUER NOS VALEURS DANS NOS COMMUNAUTÉS POUR AIDER À PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET CONTRIBUER DE FAÇON POSITIVE À LA SOCIÉTÉ.

37 | Respecter l'environnement
38 | Contribuer au bien-être de nos communautés
39 | Nous engager auprès des gouvernements et des instances politiques
40 | Communiquer avec les investisseurs, les analystes et les médias

LE BON CHOIX

Q : De petites entreprises locales se sont récemment plaintes au sujet d'odeurs venant de notre usine, qui est située à proximité. Nous ne sentons rien d'anormal. Devons-nous ignorer ces plaintes ?

R : Non. Nous sommes obligés de répondre à toutes les plaintes du voisinage et de les examiner. Vous devez identifier la personne responsable sur le site de la gestion environnementale et lui expliquer la situation. Elle enquêtera conformément à nos normes et orientations et répondra en conséquence.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES | QUESTIONS ET RÉPONSES | SIGNALER UN INCIDENT

RESPECTER L'ENVIRONNEMENT

NOUS NOUS SOMMES ENGAGÉS À ADOPTER DES MÉTHODES DE TRAVAIL PLUS RESPECTUEUSES SUR L'ENVIRONNEMENT.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Nous avons tous un rôle à jouer pour réduire notre impact sur l'environnement et éviter autant que possible de contribuer au changement climatique. Cela permet d'exploiter au mieux les ressources limitées et de soutenir l'efficacité opérationnelle et la gestion des coûts.

CONSTRUIRE NOTRE AVENIR

Acceptez le changement et accueillez l'innovation : soyez ouvert à essayer de nouvelles choses et prêt à apprendre de vos échecs

CE QUE NOUS FAISONS

- Respecter et mettre en œuvre nos orientations et nos normes en matière d'environnement
- Favoriser l'utilisation de matériaux renouvelables et le développement d'emballages, de produits et de méthodes de travail respectueux de l'environnement, tout en continuant à répondre aux attentes des clients et aux préférences des consommateurs
- Réduire, recycler et réutiliser les déchets, si possible
- Conserver l'eau, économiser l'énergie et éviter les voyages inutiles
- Signaler tous les déversements et émissions inhabituelles dans l'air et l'eau
- Travailler avec nos fournisseurs pour améliorer les impacts de la chaîne d'approvisionnement.

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Éliminer les déchets de façon imprudente
- Ignorer ou accepter les violations présumées ou connues de nos politiques et normes environnementales.

LE BON CHOIX

Q : Je me suis investi dans une organisation caritative locale qui soutient les adultes malades en phase terminale de notre communauté. Elle a demandé un don ou des cadeaux qui pourraient être mis aux enchères lors d'une collecte de fonds. Puis-je donner à cette organisation caritative quelques articles ?

R : Tout dépend de la taille et de la nature de la demande que vous avez reçue. Vos collègues doivent pouvoir vous aider à établir ce qui se fait normalement dans votre marché et leur expérience vous permettra de faire des recommandations raisonnables à votre gestionnaire du personnel. Votre gestionnaire du personnel devra approuver le don. En fonction de sa valeur, d'autres approbations pourront être nécessaires. Les dons de bienfaisance ne peuvent être faits qu'à des organisations caritatives enregistrées/officiellement reconnues.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES | QUESTIONS ET RÉPONSES | SIGNALER UN INCIDENT

CONTRIBUER AU BIEN-ÊTRE DE NOS COMMUNAUTÉS

NOUS NOUS SOMMES ENGAGÉS À CONTRIBUER DE FAÇON POSITIVE AUX COMMUNAUTÉS AU SEIN DESQUELLES NOUS EXERÇONS NOS ACTIVITÉS.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Apporter une contribution positive aux communautés est bon pour la mobilisation des employés, les relations commerciales et la réputation de notre entreprise. Cela fait partie de notre rôle élargi au sein de la société. En plus de notre contribution économique, nos activités caritatives reflètent nos valeurs.

ASSUMER NOS RESPONSABILITÉS AVEC CONFIANCE

Un engagement est un engagement

CE QUE NOUS FAISONS

- Suivre et mettre en œuvre nos orientations sur la participation communautaire
- Soutenir les projets communautaires pour améliorer la vie des gens
- Encourager et aider nos collaborateurs à se porter volontaire pour aider nos communautés au sens large
- Privilégier l'intérêt de nos collaborateurs pour les organisations caritatives.

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Travailler sur des projets communautaires, des activités caritatives ou avec des organisations caritatives qui ne sont pas officiellement reconnus, enregistrés ou régis
- Utiliser l'investissement communautaire ou les dons de bienfaisance pour faire la publicité ou la promotion de nos marques ou produits
- Soutenir des particuliers
- Soutenir les projets qui peuvent entraîner une critique publique de notre entreprise ou de l'organisation caritative, en particulier en ce qui concerne les mineurs, la santé, les sports, les arts et la culture
- Exercer une pression sur les autres afin qu'ils investissent leur temps, leur argent ou leurs ressources.

LE BON CHOIX

Q : On m'a demandé de parrainer une réunion locale d'un parti politique. Le faire nous permettra d'améliorer notre visibilité et nous donnera l'occasion de nous engager auprès des décideurs politiques. Puis-je le faire ?

R : Il s'agit probablement d'une contribution politique. Cela nécessite de prendre en compte notre politique et nos conseils concernant les contributions politiques de l'entreprise.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES | QUESTIONS ET RÉPONSES | SIGNALER UN INCIDENT

NOUS ENGAGER AUPRÈS DES GOUVERNEMENTS ET DES INSTANCES POLITIQUES

NOUS DEVONS UNIQUEMENT NOUS ENGAGER AUPRÈS DES GOUVERNEMENTS, DES INSTANCES RÉGLEMENTAIRES, DES ORGANISMES PROFESSIONNELS ET DES GROUPES D'INTÉRÊT PUBLIC SI NOUS OBTENONS L'ACCORD PRÉALABLE ET SI NOUS AGISSONS DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE LA SOCIÉTÉ.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

S'engager auprès des gouvernements, des instances réglementaires, des organismes professionnels et des groupes d'intérêt public est un élément important et nécessaire de notre entreprise.

COLLABORER DANS UN BUT PRÉCIS

Influencez, n'imposez pas

CE QUE NOUS FAISONS

- Vérifier que les activités de mobilisation sont légales
- S'assurer que les activités de mobilisation sont exercées par des employés formés ou des consultants politiques qui ont été officiellement approuvés au préalable
- Suivez les directives et politiques de l'entreprise lorsque vous interagissez avec des partis politiques et des candidats politiques.
- Rester politiquement neutre dans toutes les activités de mobilisation de notre entreprise
- S'assurer que nos opinions et points de vue personnels ne peuvent pas être interprétés comme étant ceux de la société
- Soutenir l'établissement de comités d'action politique ou organisations similaires par les employés, sous réserve que le Conseil d'administration des marques d'Imperial ait donné son autorisation préalable.

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Payer pour accéder ou exercer une influence auprès des régulateurs ou des groupes d'intérêt spéciaux
- Déclarer ou prétendre agir au nom de la société dans une activité politique que nous exerçons à titre individuel
- Utiliser les ressources de la société pour soutenir une activité politique privée.

LE BON CHOIX

Q : J'ai été récemment invité à prononcer un discours lors d'un événement extérieur et je voudrais parler de la stratégie et des résultats financiers des marques d'Imperial. Dois-je d'abord demander l'autorisation ?

R : Oui. Vous devez discuter de cette invitation avec votre gestionnaire du personnel et vous assurer que tout matériel de présentation proposé est approuvé par les Relations avec les investisseurs ou l'équipe Communication du Groupe avant son utilisation.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES | QUESTIONS ET RÉPONSES | SIGNALER UN INCIDENT

COMMUNIQUER AVEC LES INVESTISSEURS, LES ANALYSTES ET LES MÉDIAS

NOUS PRÉSENTONS UN MESSAGE COHÉRENT DANS TOUTES NOS COMMUNICATIONS AVEC LES INVESTISSEURS, LES ANALYSTES ET LES MÉDIAS.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Notre réputation dépend de notre comportement professionnel et éthique. Tout ce que nous faisons et disons et tout ce que les parties prenantes externes disent de nous à un impact sur notre réputation.

Les actionnaires, les analystes financiers, les clients et beaucoup d'autres nous font confiance pour leur fournir des informations précises et fiables sur nos opérations, nos résultats et nos perspectives financières.

ASSUMER NOS RESPONSABILITÉS AVEC CONFIANCE

Restez résolument concentré sur les priorités fixées

CE QUE NOUS FAISONS

- Protéger l'intégrité des informations que nous fournissons en nous assurant que nous offrons à tous le même accès à des informations pertinentes et précises
- S'assurer que seuls des employés formés et autorisés s'adressent aux investisseurs, aux analystes et aux médias
- Transmettre les demandes des médias à notre équipe locale chargée de la communication ou au service Communication du Groupe
- Transmettre les demandes des investisseurs et des analystes à l'équipe Relations avec les investisseurs basée au siège.

CE QUE NOUS NE FAISONS PAS

- Représenter l'entreprise à l'extérieur à moins d'être formés et autorisés à le faire
- Laisser planer une confusion entre nos opinions personnelles et celles de la société.